

Département de la Meuse

Arrondissement de Commercy

Commune de DOMPCEVRIN

SEANCE DU 19 JUIN 2020

Présents : 11 Membres

Secrétaire : Monsieur KOZIC Alain

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal le rajout de trois points à l'ordre du jour :

- Attribution du logement de la Rue du Chenot
- Remboursement de caution
- Maintien de l'Adjoint dans sa fonction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est favorable au rajout de ces points.

N° 604 – Vote des taux d'imposition 2020

Après délibération, Le Conseil Municipal décide de retenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2020 suivants :

Taxe sur les propriétés foncières bâties (TFB) : 8,53 %

Taxe sur les propriétés foncières non bâties (TFNB) : 15,16 %

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 12,06 %

N° 605 – Vote des budgets primitifs 2020 (Lotissement – Service des Eaux – Commune)

• **Lotissement :**

SECTION FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses</u>	:	99 233,00
<u>Recettes</u>	:	100 694,00

SECTION INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses</u>	:	156 078,00
<u>Recettes</u>	:	156 078,00

• **Service des Eaux :**

SECTION FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses</u>	:	31 687,00
<u>Recettes</u>	:	31 687,00

SECTION INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses</u>	:	144 085,00
<u>Recettes</u>	:	144 085,00

- **Commune :**

SECTION FONCTIONNEMENT :

<u>Dépenses</u>	:	773 878,00
<u>Recettes</u>	:	773 878,00

SECTION INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses</u>	:	660 510,00
<u>Recettes</u>	:	660 510,00

N° 606 – Attribution des subventions aux associations

-	ADMR Lacroisée des Seize	100,00 €
-	Amicale des donateurs de sang bénévoles	50,00 €
-	Amicale du 3 ^{ème} âge de DOMPCEVRIN	400,00 €
-	Association Culturelle et Sportive de DOMPCEVRIN	500,00 €
-	Association de pêche de MAIZEY	50,00 €
-	Association vent des Forêts	450,00 €
-	Association sportive LACROIX/MAIZEY	150,00 €
-	Le Souvenir Français	50,00 €
-	Les oies sauvages	150,00 €

N° 607 – Etude de devis (Travaux Monument aux Morts – Eaux pluviales – Contrat gaz – Achat matériels espaces verts)

- **Travaux Monument aux Morts :** des devis ont été sollicités auprès de l'ENTREPRISE VARNEROT et l'Artisan tailleur de pierre (Monsieur PAILLET Jean-Louis)

- **Eaux pluviales :**

Monsieur Le Maire présente le projet de travaux de renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales du Chemin entre les deux routes.

Le coût des travaux s'élèvent à la somme de 75 000,00 € HT, les honoraires du bureau d'études SAFEGE sont de 5 102,50 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir le projet présenté par le bureau d'études SAFEGE
- d'engager les travaux de renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales du Chemin entre les deux routes
- de donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire afin de signer tout document relatif à ce dossier

- **Contrat gaz :** Monsieur Le Maire présente l'offre de PRIMAGAZ (modification du contrat actuel). Aucune condition de changer sauf une baisse des tarifs.

- **Achat matériel espaces verts :** Monsieur Le Maire présente le devis HAXEL pour le remplacement du matériel espaces verts (tondeuse – débroussailluse – autoportée) pour un montant TTC de 4 055,74 € TTC

N° 608 – Désignation des membres de la commission communale des Impôts Directs

Monsieur Le Maire ouvre la séance et donne lecture du courrier de la Direction des Services Fiscaux demandant de procéder à la désignation de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants afin de constituer une commission communale des impôts directs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner les personnes ci-dessous :

TITULAIRES :

- GERVASI Daniel
- GUILLEMIN Olivier
- FOUGERE Joël
- KOZIC Alain
- GERVASI Sébastien
- POIROT Agnès
- PANCHER Didier
- DEPONTHIEU Yannic
- GERVASI Jean-Pierre
- PICART Noël
- LEGRAND Benjamin
- MONSCIANI Jean-Claude

SUPPLEANTS :

- LEGRAND Pascal
- LHERMITTE François
- HAMZAOUI Jean-François
- PAUGAIN Blandine
- MAIGRET Monique
- EVRARD Thierry
- BERGERERT Christian
- ZWATAN Laure
- LEFORT Bernard
- FORTIN Claude
- SOMEIL Yvon
- LAMBERT Philippe

N° 609 – Contrat aidé

Monsieur Le Maire propose de créer un poste dans le cadre des emplois aidés (CAE-CUI-PEC).

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec l'Etat et le contrat de travail à durée déterminé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer un poste dans le cadre des emplois aidés (CAE-CUI-PEC)
- Précise que le contrat établi sur une durée de 1 an pourra être renouveler
- Précise que la durée de travail pourra aller jusqu'à 35 h par semaine
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

N° 610 – Adhésion à l'assurance chômage

Monsieur Le Maire rappelle que la commune emploie du personnel non titulaire et doit supporter la charge de l'indemnisation du chômage.

Compte-tenu de ces éléments, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

sur l'adhésion de la commune au régime de l'assurance chômage.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide :

- D'adhérer au régime d'assurance chômage pour le personnel non titulaire
- De donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'URSSAF

N° 611 – Attribution logement « Rue du Chenot »

Le logement sis au 4 Rue du Chenot sera vacant au 1^{er} Juillet 2020.

Vu la candidature de Mademoiselle THOMAS Gwendoline et Monsieur PLET Jordan.

Le Conseil Municipal décide de le louer aux conditions suivantes :

- Le logement est loué pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction à compter du 1^{er} Juillet 2020.
- Le montant du loyer est fixé à 480 € (Quatre Cent Quatre Vingt Euro) mensuel, révisable au 1^{er} Juillet de chaque année suivant l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE du 2^{ème} trimestre de l'année précédente.
- Un mois de dépôt de garantie, soit 480 €
- Une personne devra se porter garant

Le Conseil Municipal décide de louer à Mademoiselle THOMAS Gwendoline et Monsieur PLET Jordan la maison sise au 4 Rue du Chenot suivant les conditions énumérées ci-dessus.

N° 612 – Remboursement caution

Monsieur Le Maire ouvre la séance et donne lecture du courrier du locataire de la maison de la rue du Chenot.

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal que le logement est vacant depuis le 30 Juin 2020 et qu'il convient de rembourser la caution.

Un état des lieux de sortie a été établi et il n'a été constaté aucun dégât.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- du remboursement de la caution à Monsieur HAMZAOUI Jean-François en totalité soit 450 €.
- charge Monsieur Le Maire de procéder au règlement des sommes dues

N° 613 – Maintien du 2^{ème} Adjoint dans ses fonctions

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une délibération doit être prise au sujet du maintien ou non de Monsieur HAMZAOUI Jean-François dans ses fonctions d'Adjoint.

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal qu'il a été conduit à retirer cette délégation et rappelle que c'est Le Maire qui dirige, les Adjoints étant là pour l'assister.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur HAMZAOUI Jean-François dans ses fonctions d'Adjoint.

Monsieur Le Maire fait procéder au scrutin.

Monsieur Le Maire procède au dépouillement :

Nombre de votants	:	11
Nombre de voix POUR	:	8

Nombre de voix CONTRE : 1
Nombre d'ABSTENTION : 2

Monsieur Le Maire annonce que Le Conseil Municipal a délibéré pour le maintien de Monsieur HAMZAOUI Jean-François dans ses fonctions d'Adjoint.

N° 614 – Points informations

- Vente de bois du 08/06/2020 : Vente au profit de la forestière ADOLPHE pour un montant de 15 600 € TTC
- Monsieur Le Maire donne lecture d'un mail d'une administrée concernant les jeunes qui jouent dans la rue au ballon
- Déploiement de la fibre : des travaux de génie civil vont avoir lieu sur la commune (fouille – tracés)

N° 615 – Questions diverses

- Néant

Séance levée à 23 H 05